



ETAT DES LIEUX

Centre socioculturel d'AUSSAC-VADALLE

Entre les soussignés :

Le Bailleur : Monsieur **LIOT Gérard** représentant de la Commune d'AUSSAC-VADALLE, ou son représentant

Le Locataire : **M. Mme ALIZARD Julien** domiciliés 103, rue des Gesmons 16560 VILLEJOURBERT,

Il a été constaté lors de l'entrée du locataire dans le centre socioculturel, le **19 janvier 2024** l'état des lieux en annexe.

Les locataires ont été informés sur l'utilisation des moyens de secours (extincteurs, alarme, SSI, organes de coupure d'urgence, ...) mis à leur disposition ainsi qu'aux consignes de sécurité (évacuations, désenfumage, ...) et il a reçu à cet effet copie du règlement,

Les locataires ont été informés que les personnes qui ont reçu la présente information **doivent être présentes sur les lieux en permanence**,

Equipements :

• Electricité :

Compteur entrée 35.784 Compteur sortie 35.833

Consommation électricité 109 kWh

Coût unitaire : 0,30 F / kWh

Soit un total à régler de : 32,70 F.

• Fioul :

Compteur entrée Compteur sortie

Consommation fioul

Coût unitaire :

Soit un total à régler de :

	Le Locataire	Le représentant de la commune
ENTREE	<u>Alizard</u>	<u>Liott</u>
SORTIE	<u>Alizard</u>	<u>Liott</u>

	ENTREE	SORTIE	Observations
Clés			
6 Clés GS avec alarme	<u>X</u>		
5 Clés PS avec alarme		<u>+</u>	
4 Clés pour cuisine			